



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux septembre, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes « François des Garets » en séance publique, sous la présidence de Monsieur Nicolas MURAIL, Maire.

Présents :

M. Murail, Mme Léonard, M. Moretto, Mme Clidière, M. Chauvancy, Mme Daurat, M. Tchénio, Mme Tailliez, MM. David, Mbamu, Meissonnier, Mmes Tussiot, Martos Meissonnier, M. Chapellon, Mme Alibert, MM. Delaval, Flahaut, Mme Goldspiegel, MM. Montaigne, Cousinard, Joubert, Lafon, Mmes Despaux, Riva-Dufay, Brosseon et M. Couton.

Absents ayant donné procuration :

Mme Maréchal a remis pouvoir à M. Murail.

Mme Chevillard-Grelot a remis pouvoir à M. Cousinard.

Mme Ehrmann a remis pouvoir à Mme Clidière.

Secrétaire de séance :

M. CHAUVANCY,

ORDRE DU JOUR ET DÉCISIONS PRISES

N°	OBJET DE LA DELIBERATION	Décision / Résultat du vote
00	APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 23 JUIN 2026	Adopté à l'unanimité
DCM2026-001	BUDGET PRINCIPAL : DECISION MODIFICATIVE N°1	Adopté à la majorité Pour : 23 Contre : 06 M. Joubert, M. Lafon, Mme Despaux, Mme Riva-Dufay, Mme Brosseon, M. Couton
DCM2026-002	FISCALITÉ : INSTITUTION DE LA TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION	Adopté [Préciser le vote] Pour : 25 Contre : 03 M. Montaigne, Mme Riva-Dufay, Mme Brosseon Abstention : 01 M. Delaval
DCM2026-003	FINANCES : PARTICIPATION AU FINANCEMENT DU SDIS (SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS)	Adopté à l'unanimité
DCM2026-004	COMMANDE PUBLIQUE : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES ASSURANCES INCENDIE, ACCIDENT ET RISQUES DIVERS (IARD) POUR LA PERIODE 2028-2031	Adopté à l'unanimité

DCM2026-005	CREATION D'UN EMPLOI DE DIRECTEUR DE CABINET	Adopté à la majorité Pour : 21 Contre : 07 M. Montaigne, M. Joubert, M. Lafon, Mme Despaux, Mme Riva-Dufay, Mme Brosseron, M. Couton Abstention : 01 M. Delaval
DCM2026-006	MODALITES DE MISE A DISPOSITION D'UN VEHICULE DE FONCTION	Adopté à l'unanimité
DCM2026-007	MODALITES DE MISE A DISPOSITION DE VEHICULES DE SERVICE AVEC REMISAGE	Adopté à la majorité Pour : 22 Contre : 06 M. Joubert, M. Lafon, Mme Despaux, Mme Riva-Dufay, Mme Brosseron, M. Couton Abstention : 01 M. Montaigne,
DCM2026-008	CONVENTIONS : AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ET DE REALISATION DE TRAVAUX AVEC L'USM TENNIS	Adopté à l'unanimité
DCM2026-009	INTERCOMMUNALITÉ : OPPOSITION AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE D'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) A CŒUR D'ESSONNE AGGLOMERATION	Adopté à l'unanimité
DCM2026-010	AMÉNAGEMENT : MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE LA NORVILLE	Adopté à l'unanimité
DCM2026-011	INFORMATION : COMPTE-RENDU DES ACTES EFFECTUES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL, CONFORMEMENT A L'ARTICLE L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	Donné acte (Pas de vote requis)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h30.

Affiché au tableau officiel de la mairie le : 24 septembre 2026

MAROLLES-EN-HUREPOIX,

LE 24 SEPTEMBRE 2026

NICOLAS MURAIL
MAIRE



Le compte-rendu détaillé de cette séance est affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune à la suite de son approbation lors de la séance du conseil municipal suivante.